

Genève réfléchit à une formation continue pour mieux intégrer les imams en exercice

Une formation pour les imams

« CHRISTINE WUILLEMIN

Intégration » Genève travaille à la création d'une formation continue destinée aux imams en exercice. Elle sera dispensée par l'université. Le but: favoriser l'intégration des officiants religieux et de leurs fidèles dans la société suisse. La démarche est soutenue par le Conseil d'Etat et les premiers cours devraient être dispensés dès cet automne à un groupe de 10 à 20 imams. L'information a été révélée hier sur les ondes de la RTS.

Plusieurs chaires de l'Université de Genève seront impliquées. «Nous pensons à des cours de français, d'histoire suisse et de civisme, mais aussi à des formations sur les droits humains et l'éthique», explique François Dermange professeur d'éthique à l'Université de Genève. «L'objectif est d'aider les imams à mieux comprendre les institutions politiques, le contexte culturel et les valeurs suisses pour qu'ils puissent ensuite aider leur communauté.»

Le projet débute tout juste

L'idée est aussi d'inviter des personnalités extérieures pouvant jouer le rôle de «passeur entre deux mondes différents». François Dermange pense notamment au juriste tunisien Yadh Ben Achour, expert en droit public et membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies. «Il pourrait inviter les imams à réfléchir à la question des droits humains. Sont-ils contraires ou non au Coran?», avance-t-il.

Mais le projet n'est pas encore ficelé. Une rencontre entre les représentants de l'université, de l'Etat et des communautés musulmanes impliquées dans la démarche aura lieu samedi. «Nous commencerons par écouter les besoins des différentes communautés et nous réfléchirons à ce que nous pouvons leur offrir», détaille François Dermange pour qui la mission d'une université est aussi de «rendre service à la cité».



Les communautés musulmanes, ici la mosquée de Genève, sont préoccupées par l'intégration de leurs officiants et de leurs fidèles. Keystone

«Aujourd'hui l'islam est une question sociale grandement débattue et la réponse ne doit pas seulement être celle du contrôle et de la répression. Nous devons nous donner les moyens d'intégrer ces personnes», estime-t-il.

A l'origine de la démarche, les musulmans eux-mêmes

A l'origine de la démarche, les musulmans eux-mêmes. Ils ont confié leurs préoccupations au Bureau genevois de l'intégration des étrangers. Pour Pierre Maudet, directeur du Département de la sécurité et de l'économie dont dépend ce bureau, la solution passe par la formation

des imams. Une demande que le conseiller d'Etat avait formulée il y a plusieurs années déjà. L'Université de Genève a accepté de relever le défi.

«Nous avons, en Suisse, plusieurs centaines de milliers de musulmans, de rites essentiellement balkaniques, souhaitant pratiquer leur religion grâce à des officiants qui adhèrent aux valeurs helvétiques et qui arrivent à adapter l'islam à la loi civile suisse, expose-t-il. Nous avons donc essayé de cadrer, dans un respect strict du principe de laïcité de l'Etat, la présence du religieux dans la sphère publique, par la formation.»

Selon le ministre libéral-radical, il est d'autant plus pertinent, à l'heure du terrorisme et de la radicalisation, de proposer de tels cours aux officiants musulmans habilités et financés

par l'Etat pour effectuer des missions d'aumônerie dans les prisons, les hôpitaux ou auprès des requérants d'asile.

Un cursus à Fribourg

Le projet genevois sera plus modeste que le cursus proposé par le Centre suisse islam et société de l'Université de Fribourg. Celui-ci s'adresse non seulement aux imams, mais aussi aux aumôniers, aux enseignants de religions ou aux animateurs. Il vise également les femmes actives dans les communautés.

Même si les deux universités occuperont un même terrain, elles ne «se mettront pas des bâtons dans les roues», assure François Dermange qui évoque même une possible collaboration. «Nous nous sommes rencontrés. Mais il n'y a rien de concret pour l'instant», indique-t-il.

A Fribourg, on n'y voit pas non plus de concurrence. Du moins pas à ce stade. «Il s'agit évidemment d'un marché commun et il sera important de clarifier les compétences de chacun. Je pense néanmoins qu'il serait plus réfléchi de se diriger vers une forme de collaboration», avance Mallory Schneuwly-Purdie, chargée de projet pour le Centre suisse islam et société.

Pour cette sociologue des religions, un rapprochement ferait d'autant plus sens que le centre collabore déjà avec le Bureau genevois d'intégration dans le cadre d'un atelier de formation continue destiné aux associations musulmanes de Romandie. «Nous proposons d'ailleurs un atelier sur le thème de la prévention de la radicalisation pas plus tard que ce week-end, à Genève», note-t-elle. »

Pas d'interdiction du glyphosate

Conseil national » Le glyphosate ne doit pas être interdit en Suisse. Le Conseil national a rejeté hier par 119 voix contre 68 un postulat de Louis Schelbert (verts/LU) qui demandait au moins une réévaluation de la dangerosité et des autorisations accordées à cet herbicide.

Une agence onusienne a réévalué en 2015 la dangerosité du glyphosate, qui pourrait être cancérigène pour l'homme, a plaidé le député écologiste. Cet herbicide est le plus utilisé au monde et se retrouve notamment dans le Roundup du géant de la chimie Monsanto.

Les connaissances scientifiques actuelles ne justifient pas d'intervenir, selon le ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann. Et l'Agence européenne des produits chimiques a décidé mercredi de ne pas classer le glyphosate comme cancérigène. » **ATS**

NATIONAL

PAS DE POLICE FÉDÉRALE

La Confédération ne devrait pas mettre sur pied une police d'intervention pour lutter contre le terrorisme. Le National a rejeté un postulat qui réclamait aussi de donner à la police militaire accès à différents fichiers de police. **ATS**

ENTRAIDE

BERNE DIT NON À ANKARA

La Suisse a refusé l'entraide judiciaire à la Turquie dans une affaire concernant des propos offensants à l'égard de son président Recep Tayyip Erdogan. La liberté d'opinion prévaut en Suisse, relève l'Office fédéral de la justice. **ATS**

AVALANCHE

LES VICTIMES D'ARGOVIE

Les quatre victimes suisses de l'avalanche mortelle survenue mercredi à Schimirn, dans le Tyrol autrichien, venaient de la région de Zofingue (AG). Ils étaient membres de la société de gymnastique de Brittnau. **ATS**

Les Suisses mangent mal

Etude » Les Suisses mangent trop de viande et pas assez de produits laitiers, selon l'enquête nationale sur l'alimentation menuCH. Celle-ci montre également que sept personnes sur dix mangent hors de leur domicile à midi.

Chaque Suisse consomme en moyenne 780 grammes de viande par semaine, a annoncé hier l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Or la quantité recommandée ne devrait pas excéder 240 grammes.

Les hommes en particulier sont carnivores: ils mangent 980 grammes de viande par semaine, contre 570 grammes pour les femmes, soit presque le double. Les jeunes – surtout les hommes – en consomment davantage que les personnes plus âgées.

Les Suisses romands sont les plus grands amateurs de produits carnés, avec 119 grammes par jour. La Suisse italienne suit avec 116 grammes et les Allemandes avec 107 grammes.

Des différences existent aussi dans le type de produit, les Allemandes consommant davantage de viande transformée comme les saucisses, la charcuterie, la viande séchée, les terrines, pâtes à tartiner ainsi que la viande hachée.

La consommation de sucres, snacks salés et de matières grasses comme le beurre, la margarine, la crème et les sauces est quatre fois plus élevée que les recommandations. A l'inverse, certains aliments sont consommés de manière insuffisante, comme les huiles végétales et les noix. » **ATS**

Pour davantage de transparence

Lobbyisme » Par deux fois, la commission des institutions politiques du Conseil des Etats n'a pas daigné renforcer la transparence du lobbyisme au parlement, estimant l'entreprise «trop compliquée». Par deux fois, son plénum lui a intimé de s'emparer de ce mandat, issu d'une initiative parlementaire de Didier Berberat (ps, NE).

Le second épisode s'est joué hier. Par 29 voix contre 13, la gauche, ainsi que plusieurs sénateurs PDC et PLR, l'ont emporté. Cette fois-ci, la commission n'a plus le choix: elle doit élaborer un projet de loi.

«Je ne pense pas forcément que tous les membres de la majorité veuillent absolument réglementer le lobbyisme. Certains ont aussi eu un réflexe



«La commission doit aller au bout de ses travaux»

Didier Berberat

institutionnel: la commission doit aller au bout de ses travaux», analyse l'auteur de l'initiative.

Raphaël Comte (plr, NE) insiste en effet: «Notre conseil en a décidé ainsi. La commission doit donc présenter un projet.»

Dans l'autre camp, Peter Föhn (udc, SZ) n'a pas trouvé l'écho escompté. «Avec cette nouvelle réglementation, on court le risque qu'encore davantage de lobbyistes circulent au Palais fédéral. En outre, les grandes organisations et agences seraient avantagées au détriment des petits groupes d'intérêt.»

La majorité en a décidé autrement, peut-être influencée par le souvenir vivace de la

controverse autour de la conseillère nationale Christa Markwalder (plr, BE) et de son intervention télévisée depuis le Kazakhstan.

Le futur projet de loi pourra contenir les axes du texte de Didier Berberat: fixer des conditions pour l'accréditation des lobbyistes, limiter leur nombre, tenir un registre public, signaler les mandats, et sanctionner les infractions.

Aujourd'hui, chaque élu peut confier deux cartes d'accès permanentes aux personnes de son choix, le tout dans une certaine souplesse. Ce système pourrait subir un sérieux tour de vis. Mais cela passe par le feu vert des deux Chambres. »

PHILIPPE BOEGLIN